

Conseil Métropolitain
Séance du 09 avril 2021

PRESIDENCE : Monsieur Christian ESTROSI, Président

DELIBERATION N° 2.23 : MISE A JOUR DU RECUEIL DES TARIFS DES SERVICES PUBLICS DE LA METROPOLE NICE COTE D'AZUR.

Etaient présents : Mme Mylène AGNELLI, M. Gilles ALLARI, M. Romain ALLEMANT, Mme Magali ALTOUNIAN, Mme Christiane AMIEL-DINGES, Mme Aurore ASSO, Mme Monique BAILET, Mme Martine BARENGO-FERRIER, M. Pierre BARONE, M. Xavier BECK, M. Thomas BERETTONI, M. Yannick BERNARD, M. Bruno BETTATI, Mme Sylvie BONALDI, M. Pascal BONSIGNORE, M. Anthony BORRÉ, Mme Isabelle BRES, M. Philip BRUNO, M. Paul BURRO, M. Hervé CAËL, M. Jean-Jacques CARLIN, Mme Carole CERVEL, M. Bernard CHAIX, Mme Julie CHARLES, M. Richard CHEMLA, M. Stéphane CHERKI, Mme Juliette CHESNEL-LE ROUX, M. José COBOS, M. Marc CONCAS, M. Pascal CONDOMITTI, M. Roland CONSTANT, Mme Auréa COPHIGNON, M. François DAURE, M. Fabrice DECOUPIGNY, M. Jacques DEJEANDILE, Mme Valérie DELPECH, Mme Patricia DEMAS, M. Jean-François DIETERICH, Mme Christelle D'INTORNI, Mme Maty DIOUF, Mme Amélie DOGLIANI, M. Christian ESTROSI, M. Jean-Paul FABRE, Mme Colette FABRON, Mme Emmanuelle FERNANDEZ-BARAVEX, Mme Pascale FERRALIS, Mme Marie-Christine FIX-VARNIER, Mme Gaëlle FRONTONI, M. Bertrand GASIGLIA, M. Yves GILLI, M. Jean-Marc GOVERNATORI, Mme Hélène GRANOUILAC, Mme Anna GUAY, Mme Corinne GUIDON, Mme Pascale GUIT-NICOL, Mme Danielle HEBERT, M. Philippe HEURA, Mme Imen JAÏDANE, Mme Fatima KHALDI-BOUOUGHROUM, M. Abdallah KHEMIS, Mme Nicole LABBE, M. Xavier LATOUR, M. Régis LEBIGRE, M. Richard LEMAN, M. Pierre-Paul LEONELLI, Mme Sarah LESCANE, M. Jean-Claude LINCK, M. Richard LIONS, Mme Brigitte LIZEE-JUAN, Mme Loetitia LORÉ, M. Gérard MANFREDI, M. Roger MARIA, M. Franck MARTIN, M. Jean-Claude MARTIN, Mme Martine MARTINON, M. Jean-Michel MAUREL, M. Jean MERRA, M. Graig MONETTI, Mme Murielle MOLINARI, Mme Françoise MONIER, Mme Catherine MOREAU, M. Patrick MOTTARD, M. Ivan MOTTET, M. Jean MOUCHEBOEUF, Mme Laurence NAVALES, M. Louis NEGRE, M. Gaël NOFRI, Mme Martine OUAKNINE, M. Hervé PAUL, M. Jean-Paul PEREZ, M. Jean-Christophe PICARD, Mme Amandine PIHOUE, Mme Josiane PIRET, M. Ladislav POLSKI, Mme Geneviève POZZO DI BORGIO, M. Philippe PRADAL, Mme Barbara PROT, Mme Anne RAMOS-MAZZUCCO, Mme Agnès RAMPAL, M. Jacques RICHIER, M. Robert RIPOLL, M. Robert ROUX, M. Roger ROUX, M. Thierry ROUX, Mme Anne-Laure RUBI, Mme Jennifer SALLES-BARBOSA, M. Patrick SCALZO, M. Philippe SCEMAMA, M. Dominique SCHMITT, M. Joseph SEGURA, M. Henri-Jean SERVAT, M. Philippe SOUSSI, M. Jean-François SPINELLI, M. Jean THAON, Mme Odile TIXIER DE GUBERNATIS, M. Christophe TROJANI, M. Philippe VARDON, M. Antoine VERAN, Mme Isabelle VISENTIN, Mme Anaïs TOSEL, M. Jean-Pierre ISSAUTIER.

Etaient absents ou excusés : M. Angelin BUERCH, M. Gérard BAUDOUX a donné pouvoir à M. Robert ROUX, Mme Marine BRENIER-OHANESSIAN a donné pouvoir à Mme Anne-Laure RUBI, Mme Stéphanie DENOYELLE a donné pouvoir à M. Yannick BERNARD, Mme Dominique ESTROSI-SASSONE a donné pouvoir à M. Philippe PRADAL, M. Jean-Luc GAGLIOLO a donné pouvoir à Mme Monique BAILET, M. Jean-Marc GIAUME a donné pouvoir à M. Richard CHEMLA, Mme Nadia LEVI a donné pouvoir à Mme Fatima KHALDI-BOUOUGHROUM, M. Gérard STEPPEL a donné pouvoir à Mme Isabelle BRES.

Secrétaire : Monsieur Graig MONETTI.

Au cours de cette séance, le conseil métropolitain s'est prononcé sur le dossier suivant :

DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN

<i>Séance du 09 avril 2021</i>	N° 2.23
<u>RAPPORTEUR</u> : Monsieur Philippe PRADAL - Président délégué	
<u>COMMISSION(S)</u>° : 1 - Finances et ressources humaines	
<u>OBJET</u> : MISE A JOUR DU RECUEIL DES TARIFS DES SERVICES PUBLICS DE LA METROPOLE NICE COTE D'AZUR.	

Le conseil métropolitain réuni en séance publique,

Après audition de la commission compétente,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.5217-1 et L.5217-2,

Vu le décret n° 2014-1606 du 23 décembre 2014 portant transformation de la Métropole dénommée « Métropole Nice Côte d'Azur »,

Vu l'ensemble des délibérations et conventions portant délégation de services publics, fixant les tarifs pour les usagers de ces services visés en annexe de la présente délibération, notamment les délibérations n° 21.35 du 10 octobre 2019 et n° 2.20 du 23 juillet 2020,

Considérant que les tarifs des délégations de services publics évoluent conformément aux clauses contractuelles qui les régissent,

Considérant qu'une diffusion le plus large possible des tarifs des services publics sera entreprise dans l'ensemble des lieux de la Métropole où leur application est nécessaire, afin de faciliter l'accès de cette information au plus grand nombre,

Considérant que le recueil des tarifs contribue à cette information,

APRES EN AVOIR DELIBERE ET PROCEDE AU VOTE

1°/ - adopte le recueil des tarifs des services publics de la Métropole,

2°/ - décide que les présents tarifs seront applicables à partir de l'entrée en vigueur de la présente délibération, sauf dates de mise en œuvre spécifiques et précisées dans le recueil des tarifs

<i>Séance du 09 avril 2021</i>	PREFECTURE Acte exécutoire au 15 avril 2021 N° 233 406-200030195-20210409-17998_1-DE
<u>OBJET</u> : MISE A JOUR DU RECUEIL DES TARIFS DES SERVICES PUBLICS DE LA METROPOLE NICE COTE D'AZUR.	

3°/ - décide que les présents tarifs contenus en annexe seront diffusés par tout moyen dans l'ensemble des lieux où leur application est nécessaire,

4°/ - autorise monsieur le Président ou l'un des vice-présidents ou conseillers métropolitains délégataires de signature à signer toutes les pièces consécutives à l'exécution de la délibération.

ADOPTÉ A LA MAJORITÉ ABSOLUE

A l'exception de Mme Sylvie BONALDI, Mme Juliette CHESNEL-LE ROUX, Mme Hélène GRANOUILAC, Mme Valérie DELPECH, Mme Geneviève POZZO DI BORGO, Mme Odile TIXIER DE GUBERNATIS, M. Fabrice DECOUPIGNY, M. Jean-Marc GOVERNATORI, M. Jean-Christophe PICARD, M. Jean MOUCHEBOEUF, M. Jean-Paul PEREZ, M. Robert RIPOLL, M. Philippe SCEMAMA et M. Philippe VARDON qui votent contre.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE PRÉSIDENT,
Christian ESTROSI**